

## **PROCEDURE D'INSCRIPTION LYCEE NOTRE-DAME**

1. Après avoir téléchargé le dossier, la famille le complète et le renvoie ou le dépose à l'établissement. Le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre doit être obligatoirement joint. Merci de nous prévenir dans les meilleurs délais en cas de désistement.
2. La Direction examine les dossiers, donne suite à la famille et propose éventuellement un entretien.
3. Notre-Dame notifie l'acceptation de l'élève par l'envoi des documents d'inscription définitive.
4. A réception de ces documents, la famille nous retourne **sous quinzaine** la confirmation d'inscription accompagnée de **l'acompte**. **Au-delà de ce délai, la place n'est plus garantie.**

### **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER**

- Une **photo récente** à joindre au dossier
- Les photocopies des bulletins de l'année en cours et de l'année précédente (faire suivre ceux qui seront reçus ultérieurement)
- Si l'élève vient de **Première** : une photocopie du relevé des notes de français de l'épreuve anticipée
- Si l'élève vient de **Terminale** : une photocopie du relevé des notes obtenues au baccalauréat ainsi que le livret scolaire
- Une photocopie du **livret de famille**
- En cas de divorce ou de séparation, un **justificatif du Tribunal** mentionnant la domiciliation de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale (photocopie du jugement)
- 20 €** de frais de dossier *en espèces ou chèque à l'ordre de « Association Notre-Dame »*.

***Dans tous les cas, cette somme reste acquise par l'Association Notre-Dame***

Pour l'entrée en 2<sup>nde</sup>, une réunion d'information est proposée  
aux parents et aux élèves.

Au choix : Samedi 7 janvier de 9h à 11h30  
ou Samedi 18 février de 9h à 11h30

#### **Programme**

- De 9h00 à 10h00 : Exposé général au M'eating  
Présentation du lycée, des enseignements en 2<sup>nde</sup> et des filières du lycée Notre-Dame
- Puis à partir de 10h00 et jusqu'à 11h30 en continu :  
Présentation détaillée de certains enseignements et filières  
Et possibilité de visiter l'établissement



**Lycée Notre-Dame**

6, rue des Bonnes Gens 67082 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03.88.23.87.87 Fax : 03.88.23.87.88

E-mail : [notredame67@free.fr](mailto:notredame67@free.fr)

http:// [www.notredame67.com](http://www.notredame67.com)

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2012-2013

<b>CLASSE SOUHAITÉE</b> 2 <sup>nde</sup> <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> <input type="checkbox"/> T <sup>ale</sup> <input type="checkbox"/> S'agit-il d'un redoublement ? <b>NON</b> <input type="checkbox"/> <b>OUI</b> <input type="checkbox"/>					
<b>NOM</b>		<b>Prénom</b>	<b>Sexe</b> Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/>		
Date de naissance ...../...../.....	Lieu de naissance .....	Nationalité .....			
<b>ENSEIGNEMENTS et OPTIONS - Consultez la fiche explicative</b>					
<b>Pour une entrée en SECONDE</b>		<b>Pour une entrée en PREMIERE</b>		<b>Pour une entrée en TERMINALE</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Bilangue</b> (Anglais 1 + Allemand 1) <b>ou</b> LV1 LV2 <input type="checkbox"/> Allemand - Anglais <input type="checkbox"/> Anglais - Allemand <input type="checkbox"/> Anglais - Espagnol  <b>Enseignements d'exploration</b> <b>Choix 1</b> : un des deux est à choisir obligatoirement <input type="checkbox"/> Sciences Economiques et Sociales <input type="checkbox"/> Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion <b>Choix 2</b> : .....		<input type="checkbox"/> <b>Bilangue</b> (Anglais 1 + Allemand 1) <b>ou</b> LV1 LV2 <input type="checkbox"/> Allemand - Anglais <input type="checkbox"/> Anglais - Allemand <input type="checkbox"/> Anglais - Espagnol <b>Série choisie</b> : <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> ES <input type="checkbox"/> Ssvt <input type="checkbox"/> Ssi  <b>Un enseignement obligatoire pour L</b> : <input type="checkbox"/> LV3 Espagnol <input type="checkbox"/> LV3 Italien <input type="checkbox"/> Anglais approfondi <input type="checkbox"/> Allemand approfondi <input type="checkbox"/> Latin <b>Options facultatives (2 maximum)</b> ..... <input type="checkbox"/> Section européenne Anglais		<input type="checkbox"/> <b>Bilangue</b> (Anglais 1+ Allemand 1) <b>ou</b> LV1 LV2 <input type="checkbox"/> Allemand - Anglais <input type="checkbox"/> Anglais - Allemand <input type="checkbox"/> Anglais - Espagnol <b>Série choisie</b> : <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> ES <input type="checkbox"/> Ssvt <input type="checkbox"/> Ssi  <b>Un enseignement de spécialité pour L et ES et S</b> : ..... <b>Options facultatives (2 maximum)</b> ..... <input type="checkbox"/> Section européenne Anglais	
<b>RÉGIME</b> : <input type="checkbox"/> <b>Demi-pensionnaire à l'année</b> <input type="checkbox"/> <b>Externe</b>					
<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL</b>					
<b>NOM et prénom du responsable</b> :			<b>M.</b> <input type="checkbox"/> <b>Mme</b> <input type="checkbox"/> <b>Lien de parenté avec l'élève</b> : .....		
Adresse : .....					
Commune : .....Code postal : .....					
Tél domicile : ..... Liste rouge : <input type="checkbox"/> Tél. portable : .....					
Adresse e-mail : .....					
<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE</b>					
Etablissement actuel fréquenté en 11-12 : .....classe : .....					
Ecole primaire : ..... classe redoublée : .....					
Collège : ..... classe redoublée : .....					
Lycée : ..... classe redoublée : .....					

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE (suite)**

Religion : .....

Santé : .....

Allergie(s) alimentaires(s)  OUI  NON

Autres remarques (caractères, activité ou club, informations utiles à connaître) .....

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS****NOM et prénom du père :**

Adresse personnelle si différente du responsable légal :

Profession précise du père :

Nom et adresse de l'employeur :

Téléphone professionnel du père :

N° poste :

**NOM et prénom de la mère :**

Adresse personnelle si différente du responsable légal :

Nom de jeune fille de la mère :

Profession précise de la mère :

Nom et adresse de l'employeur :

Téléphone professionnel de la mère :

N° poste :

L'enfant réside chez : le père  et/ou la mère  autre  .....**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PAYEUR (si différent du resp. légal)**

NOM et prénom :

M.  Mme  M. ou Mme 

Lien de parenté avec l'élève:.....

Adresse.....

Commune.....Code postal.....

Tél. domicile : .....Tél. professionnel : .....

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRÈRES ET SOEURS**

NOM Prénom (dans l'ordre des dates de naissance)	Date de naissance	Futurs établissements fréquentés ou profession en 12/13	Classe en 12/13

Nombre d'enfant(s) déjà scolarisé(s) à Notre-Dame :.....

dans un autre établissement privé : .....

dans l'enseignement public :.....

En cas d'acceptation de l'inscription, la famille s'engage à respecter le Projet éducatif, le règlement intérieur de l'établissement et la convention financière.

*Signature du père :**Signature de la mère :*



Ecole – Collège – Lycée

Franck Nicolas  
Chef d'établissement

## L'INSCRIPTION D'UN ELEVE Un contrat entre les parents et l'Etablissement

Inscrire son enfant dans un établissement scolaire privé résulte d'une liberté des parents de choisir un style d'éducation. Cette liberté est inscrite à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le choix de l'établissement correspond donc pour les parents à l'attente d'un certain type d'éducation. Nous attendons, en retour, de votre part le respect des engagements suivants :

- Le caractère propre de l'établissement est défini dans le « projet éducatif » ; **la famille s'engage à respecter ce projet** et à participer à sa mise en œuvre. Si certains parents inscrivent leur enfant dans notre établissement pour des raisons de commodité (demi-pension, proximité...), ils devront également souscrire à sa dimension chrétienne. L'enseignement religieux est obligatoire : aucune dispense ne sera accordée.
- Le bon déroulement de la vie quotidienne de l'établissement repose sur l'application du règlement intérieur. **L'élève et la famille signent ce règlement et s'engagent à le respecter tout au long de l'année.**
- **L'inscription est aussi un engagement financier de la famille** vis-à-vis de l'établissement. Depuis la loi Debré de 1959, l'Etat et les collectivités participent aux frais de fonctionnement de l'établissement, mais la mise en conformité sécurité, les grosses réparations, l'acquisition du matériel scolaire restent une charge pour l'établissement qui, de ce fait, demande aux familles une participation et une contribution proportionnelle à leurs revenus. Cette contribution permet de bénéficier d'une déduction d'impôt comme indiqué sur la grille tarifaire.

J'émet le souhait que le contrat passé entre les familles et l'établissement repose sur une confiance réciproque. Soyez assurés qu'avec mes collaborateurs et l'équipe d'enseignants, nous ferons notre possible pour mériter votre confiance.

Le Chef d'Etablissement

F. Nicolas

N.B. L'inscription définitive ne pourra se faire que si la décision de passage dans la classe souhaitée est confirmée.

17.11.11

## GUIDE POUR L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE EN 2<sup>nde</sup>

Pour vous guider dans les choix que vous avez à faire pour la classe de Seconde, ce document présente les différents enseignements d'exploration proposés par le Lycée Notre-Dame ainsi que les options facultatives que les élèves peuvent choisir.

### ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

2 enseignements d'exploration au choix parmi

#### **Sciences économiques et sociales (choix 1 ou choix 2 s'il n'a pas été choisi en 1)**

1h30/semaine

Enseignement visant à donner des éléments de base d'une culture économique et sociologique à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ? Comment inciter les acteurs économiques à prendre en compte la pollution dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?

#### **Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (choix 1 ou choix 2 s'il n'a pas été choisi en 1)**

1h30/semaine

Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées ? À quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

#### **Littérature et société (choix2)**

1h30/semaine

Il s'agit de montrer l'intérêt et l'utilité sociale d'une formation littéraire et humaniste qui intègre l'apport de l'histoire pour mieux faire comprendre le monde, la société et leurs enjeux.

#### **Méthodes et pratiques scientifiques (choix2)**

1h30/semaine

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre, la physique et la chimie.

L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines dans la société moderne, et permet de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

#### **Sciences de l'ingénieur (choix2)**

1h30/semaine

À travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux, et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

Cet enseignement de 1h/30 semaine se déroule au lycée Charles de Foucauld à Schiltigheim qui met à disposition des élèves les équipements requis. A Notre-Dame, les élèves ont la possibilité de présenter un Bac S option sciences de l'ingénieur.



### Création et activités artistiques : **arts visuels** ou **arts du son** ou **arts du spectacle (choix2)**

2h/semaine

Au travers de l'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine, il s'agit d'amener les élèves à approfondir l'expérience esthétique comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux. Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

### Langue vivante 3 étrangère : **espagnol** ou **italien (choix2)**

3h/semaine

Découvrir une langue, une civilisation, un mode de vie et de pensée différents au travers de l'étude du vocabulaire, de la grammaire, *via* la conversation, l'étude de textes, de documents, de films, de traductions...

Cet enseignement s'adresse à des débutants en espagnol ou en italien.

### Langues et cultures de l'Antiquité : **latin (choix2)**

3h/semaine

Découvrir une langue et une civilisation anciennes en s'exerçant à la traduction écrite, à l'étude de textes littéraires ou de documents historiques ou artistiques. De préférence pour des élèves qui ont fait du latin en collège.

## OPTIONS FACULTATIVES

1 enseignement au choix parmi :

### Langue vivante 3 étrangère : **espagnol** ou **italien (voir ci-dessus)**

### Langues et cultures de l'Antiquité : **latin (voir ci-dessus)**

### Option artistique : **musique** ou **arts plastiques**

2h/semaine

Le programme de l'option **musique** s'inscrit dans la continuité de celui du collège et s'articule autour des axes suivants :

- Découvrir, comprendre et connaître des expressions musicales diversifiées
- Enrichir une culture musicale et artistique adossée aux œuvres étudiées et interprétées
- Développer une autonomie critique au sein de ses pratiques musicales
- Connaître et utiliser des ressources de l'environnement culturel quotidien (technologies, Internet mais aussi lieux de formation et de diffusion du spectacle)

L'option s'adresse à tous les élèves, sans exigence de capacités instrumentales ou techniques autres que celles acquises au collège

L'enseignement des **arts plastiques** reprend, approfondit des savoirs acquis au collège et vise :

- L'acquisition et la maîtrise progressive des techniques et des moyens d'expression nécessaires à toute réalisation
- La connaissance d'œuvres et d'attitudes artistiques permettant de se repérer dans l'histoire
- L'entraînement à une réflexion critique

Il s'agit de conduire l'élève à s'engager dans une pratique personnelle afin de s'approprier, en les identifiant et en les actualisant, des questions fondamentales qui traversent les formes et les mouvements artistiques.

L'option est ouverte et accessible à tout élève souhaitant exercer une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Les options artistiques sont également proposées en 1<sup>ère</sup> et en Terminale et peuvent être présentées au baccalauréat comme épreuve facultative.

### Européenne anglais

2h30/semaine

Dans le cadre des heures d'accompagnement personnalisé, les élèves motivés par l'anglais et n'ayant pas besoin de soutien scolaire pourront s'inscrire en section européenne anglais.

Celle-ci regroupe des élèves qui étaient déjà en section européenne l'année précédente et d'autres, volontaires, sélectionnés sur leurs capacités en anglais. Cette section privilégie une pratique orale, active et vivante de la langue.

Le principe de la section européenne consiste à dispenser, en plus d'un cours d'anglais supplémentaire, un enseignement d'histoire géographie complémentaire en anglais.

#### ATTENTION !

Il n'est possible de choisir qu'un seul des cinq enseignements artistiques :

- arts visuels
- arts du son
- arts du spectacle
- option musique
- option arts plastiques

Année scolaire 2012-2013

## CHOIX DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE PREMIÈRE

### SÉRIE L / ES / S

Vous suivez des **enseignements communs** : français, histoire-géographie, LV1, LV2, EPS, ECJS, TPE, accompagnement personnalisé et culture religieuse.

Vous pouvez en plus suivre **deux options facultatives** au maximum (au bac, seuls les points au-dessus de 10 seront comptabilisés; il n'est pas possible de présenter deux options artistiques) :

- Arts plastiques
- Musique
- LV3 Espagnol, Italien ou Latin (à condition que ces matières n'aient pas déjà été choisies comme enseignement obligatoire en L)

### SÉRIE L

Les enseignements communs ci-dessus sont complétés par :  
LITTÉRATURE, LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE EN LANGUE ÉTRANGÈRE (Anglais) et SCIENCES

Vous devez choisir **un enseignement obligatoire** au choix parmi :  
LV3 ITALIEN ou ESPAGNOL, LATIN, ANGLAIS APPROFONDI, ALLEMAND APPROFONDI

### SÉRIE ES

Les enseignements communs ci-dessus sont complétés par :  
SES, MATHÉMATIQUES et SCIENCES

### SÉRIE S

Les enseignements communs ci-dessus sont complétés par :  
MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES CHIMIE, SVT ou SCIENCES de L'INGÉNIEUR

Année scolaire 2012-2013

## CHOIX DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE TERMINALE

### SÉRIE L / ES / S

Vous suivez des **enseignements communs** : LV1, LV2, EPS, ECJS, accompagnement personnalisé et culture religieuse

Vous pouvez en plus suivre **deux options facultatives** au maximum (au bac, seuls les points au-dessus de 10 seront comptabilisés; il n'est pas possible de présenter deux options artistiques) :

- Arts plastiques
- Musique
- LV3 Espagnol, Italien ou Latin (à condition que ces matières n'aient pas déjà été choisies comme enseignement obligatoire en L)
- Histoire-géographie uniquement en S (si le nombre d'élèves est suffisant pour proposer l'option)

### SÉRIE L

Les enseignements communs ci-dessus sont complétés par :  
LITTÉRATURE, LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE EN LANGUE ÉTRANGÈRE  
(Anglais), HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, PHILOSOPHIE

Vous devez choisir **un enseignement de spécialité** au choix parmi : LV3 ITALIEN  
ou ESPAGNOL, LATIN, ANGLAIS APPROFONDI

### SÉRIE ES

Les enseignements communs ci-dessus sont complétés par :  
SES, MATHÉMATIQUES, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE et PHILOSOPHIE

Vous devez choisir **un enseignement de spécialité** au choix parmi :  
MATHÉMATIQUES, SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES, ÉCONOMIE  
APPROFONDIE

### SÉRIE S

Les enseignements communs ci-dessus sont complétés par :  
MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES CHIMIE, SVT ou SCIENCES de L'INGÉNIEUR,  
PHILOSOPHIE

Vous devez choisir **un enseignement de spécialité** (uniquement les S-SVT) au  
choix parmi :  
MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES CHIMIE, SVT et INFORMATIQUE ET SCIENCES  
DU NUMÉRIQUE



" Je suis venu pour qu'ils aient la Vie, et qu'ils l'aient en abondance "  
Evangile de Saint Jean 10,10

A la lumière de cette Parole,

Nous souhaitons transmettre le savoir par un enseignement solide et moderne, animés par l'envie de faire grandir chaque jeune.

Persuadés qu'il y a en chaque élève des richesses et des capacités à valoriser, nous voulons contribuer à l'éducation de sa personne. Nous nous efforçons notamment de développer le respect, l'attention à l'autre et au monde, le sens de l'effort, l'autonomie et le discernement.

Nous voulons être ouverts à tous, croyants de toutes religions et non croyants, de toutes origines sociales et culturelles.

La culture religieuse s'adresse à tous nos élèves. " Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie " a dit Jésus-Christ ; aussi, nous proposons un cheminement à ceux qui désirent le connaître davantage, le suivre et approfondir leur foi.

Nous considérons les parents comme des partenaires dans notre mission éducative.

Nous formons une communauté qui cherche à travailler en équipe et à vivre les valeurs évangéliques qui donnent sens à la vie.

Nous tous, membres  
de la communauté  
éducative de

Notre-Dame,  
réaffirmons notre

engagement

à promouvoir,

à partager avec nos

élèves et à faire vivre

ce projet éducatif

pour

GRANDIR  
ENSEMBLE

PROJET  
EDUCATIF



## TARIFS DU LYCEE 2012 - 2013

Le montant mensuel de la contribution familiale, payable pendant 9 mois, se décompose en 2 parties :

### 1 CONTRIBUTION DE BASE + CONTRIBUTION VOLONTAIRE / mois

REVENUS MENSUELS NETS DE LA FAMILLE				Votre contribution totale sera de ↓
catégorie	1 enfant à charge	2 enfants à charge	3 enfants à charge	
1	Jusqu'à 1.100 €	Jusqu'à 1.300 €	Jusqu'à 1.500 €	45.- € (40 + 5)
2	1.100 à 1.300 €	1.300 à 1.500 €	1.500 à 1.800 €	57.- € (40 + 17)
3	1.300 à 1.500 €	1.500 à 1.800 €	1.800 à 2.500 €	67.- € (40 + 27)
4	1.500 à 1.800 €	1.800 à 2.500 €	2.500 à 3.100 €	87.- € (40 + 47)
5	1.800 à 2.900 €	2.500 à 3.500 €	3.100 à 4.200 €	106.- € (40 + 66)
6	Supérieurs à 2.900 €	Supérieurs à 3.500 €	Supérieurs à 4.200 €	123.- € (40 + 83)

**A partir de la catégorie 2, la part « contribution volontaire » fera l'objet de la délivrance d'un reçu fiscal permettant de bénéficier des déductions de 66 % au titre de dons au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général. Par exemple, en catégorie 4 : pour 423 € de contribution volontaire annuelle, vous ne payez en réalité que 144 € (taux de la dernière loi fiscale).**

La contribution volontaire est la part modulable selon les ressources de la famille.

Nous demandons à chacun de se situer avec honnêteté en ce qui concerne la contribution volontaire, sans laquelle l'établissement ne pourrait effectuer les investissements matériels et pédagogiques indispensables à vos enfants. **En effet, les subventions de l'Etat et des Collectivités locales ne couvrent que 35 % du budget global.**

\* Pour les familles ayant 4 enfants ou plus scolarisés à Notre-Dame, un tarif adapté pour la contribution volontaire sera appliqué à partir du 4<sup>e</sup> enfant.

### 2 FRAIS COMPLEMENTAIRES / mois

- ❖ Somme forfaitaire de **20,50 € / MOIS**  
Elle comprend : Frais administratifs, assurance individuelle accident, infirmerie, carnet de correspondance, activités EPS hors établissement, cotisations : APEL - Diocèse – Tutelle, certaines de ces cotisations ne sont demandées qu'une fois par famille.
- ❖ Une participation supplémentaire est demandée,
  - Au titre de la location des équipements du Lycée Charles de Foucauld :
    - 5 € par mois pour les Secondes – enseignement d'exploration SI
    - 12 € par mois pour les Premières et Terminales SI



## AUTRES PRESTATIONS

### ❖ DEMI-PENSION

● <b>INSCRIPTION ANNUELLE</b> sur la base de 5,50 €/jour	1er Trimestre	2 <sup>e</sup> Trimestre	3 <sup>e</sup> Trimestre
	314 €	215 €	242 €
● <b>REPAS PRIS OCCASIONNELLEMENT AU SELF</b> , le ticket : 6,20 € disponible à l'accueil avant midi			

▶▶ A partir d'une semaine continue d'absence, l'établissement rembourse 3 € par repas aux familles qui en font la demande. La différence non remboursée représente les frais généraux engagés pour l'ensemble du service : combustibles, électricité, surveillance, entretien des locaux et du matériel...

Nous demandons instamment aux parents de **respecter le délai de règlement de la facture**, faute de quoi nous serions dans l'obligation de ne pas accepter l'élève à la restauration.

**L'inscription à la demi-pension est valable pour l'année scolaire entière.**

**En cas de force majeure, contacter la Direction au moins 1 mois avant la fin du trimestre.**

**Aucun changement n'est possible en cours de trimestre.**

### ❖ CASIERS

Les élèves qui le désirent pourront louer à l'année un casier pour lequel ils fourniront un cadenas. Un montant de 9.- € de location sera facturé par trimestre indivisible. La demande de réservation est à faire, soit en fin ou début d'année scolaire, auprès de la Vie Scolaire qui attribuera un casier à l'élève.

## MODE DE REGLEMENT AU CHOIX

### ● Prélèvement automatique

En 9 mensualités, le 5 de chaque mois, du 5 octobre 2012 au 5 juin 2013.

⇒ Retourner la demande et l'autorisation de prélèvement ci-jointes, **sans les séparer, en y apposant deux fois votre signature**,

⇒ **Joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).**

### ● Paiement trimestriel

Les factures envoyées seront à régler par chèque ou en espèces aux dates suivantes :

*1er trimestre : 02.10.2012 – 2e trimestre : 02.01.2013 – 3e trimestre : 02.04.2013*

➤ **En cas d'arrivée ou de départ en cours de trimestre, tout mois entamé est facturé entièrement.**

Nous vous remercions vivement d'opter pour le règlement par PRELEVEMENT qui répond à la simplification et à l'amélioration budgétaires, tant pour les familles que pour l'établissement.

*Les familles en difficulté ont la possibilité de s'adresser à la Direction.*